

# ASSEMBLEE GENERALE DE LA F.F.TIR



**26/01/2014**



Ouverture de la séance par l'approbation du PV de la dernière assemblée qui est approuvé à l'unanimité.

**Rapport moral** du président qui est approuvé à + de 80 % après qu'une ligue (le Dauphiné- Savoie) ait demandé un vote à scrutin secret.

**Rapport des activités** sportives par le DTN qui se félicite du nombre et de la qualité des formateurs à quelques niveaux qu'ils opèrent.

De la qualité du corps arbitral qui fait des envieux dans de nombreux pays et qui reçoit les félicitations des délégations étrangères, lorsque la France peut organiser des compétitions internationales.

Evidemment, il se félicite particulièrement de l'extrême qualité de notre élite sportive et table raisonnablement, au vue des médailles d'or remportées aux championnats du monde, de pouvoir atteindre la 5<sup>o</sup> place mondiale lors des prochains jeux olympiques. Ce serait excellent pour nos finances, car les subventions ministérielles sont basées sur le nombre de médailles d'or et sur les médailles remportées par les féminines.

Il communique quelques dates :

- Championnat de France 10M. : 3 au 7 février 2015 à Agen
- Limite de tir des championnats régionaux : 25décembre 2014
- Championnat de France des clubs : 21 et 22 mars 2015
- Limite de tir des régionaux de France des clubs : 25 janvier 2015

## **Rapport financier**

### **Compte de résultat**

Nous observons un résultat bénéficiaire de 498 441 € contre 183 094 € en 2012 et compte tenue des produits financiers et déduction des charges exceptionnelles, cela donne un résultat net de 526 372 € contre 235 941 € en 2012.

Le rapport financier de même que l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité.

### **Présentation du projet de Châteauroux Déols.**

Pour que la France puisse posséder un stand international et compte tenu de l'opportunité de ce site, le président propose le financement de ce projet.

Il se situe sur 72 ha dont nous sommes propriétaires et les clôtures de sécurité étant posées, il faut maintenant : soit réaliser ce stand, soit abandonner le projet.

Coût de l'opération 22 millions d'€ financés par 15 millions d'emprunt, 3,3 de subventions, 3,7 d'autofinancement.

Pour cela, il est proposé à l'assemblée générale d'augmenter la licence fédérale de 14€ (13€ pour le stand et 1€ pour le fonctionnement de l'année 2014/2015).

Les dépenses du stand sont estimées à 500 000 € qui sont couverts par l'excédent comptable.

En outre le comité directeur compte sur des rentrées de recettes dues au plateau et aux tirs à longues distances.

Après discussions le vote à scrutin secret est demandé par une ligue (Auvergne).

#### Résultat sur 386 exprimés :

- 292 pour soit 77.66 %
- 84 contre
- 10 abstentions
- 1 bulletin nul

L'augmentation des licences a été **adoptée à l'unanimité** moins une abstention de la ligue du Dauphiné-Savoie.

Présentation et discussions sur les vœux des ligues.

Clôture de la séance à 14h.